

## MODALITÉS D'INSCRIPTION : SAISON 2023-2024

**INSCRIPTIONS** : le dimanche 10 septembre 2023 de 11 H 00 à 17 H 00 au jeu d'arc à côté de l'école primaire, ou à partir du premier cours de chaque section.

### Chaque adhérent devra remettre lors de son inscription :

- 1) **POUR LES ADULTES PRATIQUANT UNE ACTIVITÉ COMPÉTITION: ( COURSE À PIED)**  
UN CERTIFICAT MÉDICAL, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité sportive choisie.  
*(nous insistons particulièrement pour que le certificat médical soit remis dès l'inscription  
Une tolérance sera accordée pour le 1<sup>er</sup> cours.  
Il devra être daté au plus tôt du 01<sup>er</sup> Août 2023.  
Les certificats médicaux étant désormais valables 3 ans sans discontinuité.  
Tout adhérent déjà inscrit ayant fourni un certificat médical au plus tôt daté du 1er août 2021 aura simplement un questionnaire de santé majeur à remplir.*
- 2) **POUR LES ADULTES PRATIQUANT UNE ACTIVITÉ LOISIRS:**  
UN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MAJEUR, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité loisirs choisie.
- 3) **POUR LES MINEURS:**  
UN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ MINEUR, attestant de l'aptitude à pratiquer l'activité .
- 4) **2 PHOTOS D'IDENTITÉ** (sauf pour l'éveil, où les photos seront prises lors du premier cours)
- 5) **LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE** : détaillés ci-dessous par activité proposée.

(si règlement par chèque, le libeller à l'ordre de l'Ardente)

( si règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8026 7500 0211 7910 126)

- Pour les jeunes de 6 à 18 ans sans condition de ressources

Pass sport oise : 20 Euros .

- Pour les jeunes de 6 à 17 ans bénéficiant de l'allocation rentrée scolaire

Pass sport gouvernemental : 50 €

Toute inscription est pour l'année 2023-2024 . Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical et déduction faite des frais de licence et d'assurance.

- (a) **EVEIL** : (2 samedis par mois suivant calendrier remis à l'inscription ; 11h à 12h ) :
- EVEIL 6 mois/ 2 ans : (2 cours par mois) : enfants nés de sept 2021 à mars 2023.
  - EVEIL 2/4-5 ans : (2 cours par mois) : enfants nés de sept 2018 à septembre 2021.
- 85 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, 80€ pour le 2<sup>ème</sup> enfant et 75€ pour le 3<sup>ème</sup> enfant.

- (b) **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE** :

(2 cours par semaine ; mardi 17H30 à 19h30 ; mercredi 16h00 à 18h00)

130 € - (115 € pour le 2<sup>ème</sup> enfant) (location annuelle du justaucorps inclus).

→ Les JUSTAUCORPS

- Une tenue sera remise aux pratiquantes pour les concours.
- Un essayage aura lieu en début d'année.

- (c) **GYM TONIQUE** : (lundi 19h30 à 20h30 et/ou mercredi 19h30 à 20h30 ) :  
95€ (75 € pour le conjoint ou les enfants) pour 1 cours; 145€ pour 2 cours.
- (d) **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : (lundi de 14h à 15h et/ou jeudi 9h30 à 11h00 ) :  
95 € (75 € pour le conjoint ou les enfants) pour 1 cours ; 145€ pour 2 cours.
- (e) **GYM DETENTE** (mardi 9h30 à 11h00 ) :  
95 € (75 € pour le conjoint ou les enfants).
- (f) **COURSE À PIED** : (mercredi 18h30, vendredi 19h00 et dimanche 09h00):  
95 € pour 1 licence compétition avec prise en charge des courses proposées.  
60€ pour une licence compétition sans prise en charge des courses proposées.
- (g) **RANDONNÉE PÉDESTRE** : (lundi matin 9h15 à 12h00 et samedi 14h00 à 17h00 ) :  
55 € par personne.
- (h) **RELAXATION DYNAMIQUE** : (issue de la SOPHROLOGIE) (lundi de 18h30 à 20h00) petite salle  
95 € par personne (75 € pour le conjoint ou les enfants).
- (i) **MARCHE SPORT SANTÉ** : ( initiation marche pédestre + récupération ) (jeudi 15h30 à 16h30)  
55 € par personne.

**FORFAITS**  
**pour un montant minimum de 90€ par**  
**activité**

**POUR 2 ACTIVITÉS :**  
une réduction de 35 euros sera pratiquée  
sur le prix global des  
2 activités choisies

**POUR 3 ACTIVITÉS :**  
une réduction de 70 euros sera pratiquée sur  
le prix global des  
3 activités choisies

## INFORMATION IMPORTANTE :

**Notre association fonctionne avec des bénévoles qui donnent de leur temps pour vous permettre de profiter pleinement des activités proposées par notre association.**

**Ils ne sont pas rémunérés pour l'activité qu'ils dispensent.**

**Pour information le montant payé par notre association pour une licence et vous permettre d'être assuré a été sur l'Année 2021-2022 de 29,75 euros.**